



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 16.12.2015

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE

PLAN D'ÉTUDES D'ARCHEOLOGIE CLASSIQUE

**MAITRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

Définition de la discipline

L'archéologie classique est la discipline des sciences de l'antiquité qui a pour objet les vestiges matériels et l'imaginaire de l'antiquité gréco-romaine, y compris dans ses champs d'influence et dans les cultures avoisinantes (étrusque, italique, punique etc.), du bassin méditerranéen et dans les régions de la mer Noire depuis le Néolithique jusqu'à la fin de l'Empire romain. Elle étudie en outre l'influence qu'a exercée l'art antique aux périodes postérieures.

Alors que l'archéologie classique a été conçue pendant longtemps comme un complément à l'enseignement des langues anciennes et de l'histoire ancienne, elle s'est développée en particulier depuis la fin du XIX^e siècle pour devenir un domaine spécialisé des sciences de l'antiquité qui demande à présent non seulement des connaissances des documents archéologiques et de l'histoire de l'art antique, mais aussi des diverses méthodes et techniques de recherche, de fouille et de documentation, sans négliger les autres sources d'information possibles, en particulier les textes antiques. L'intérêt scientifique obéit à une logique d'ouverture vers d'autres domaines comme p. ex. la pré- et la protohistoire européenne, l'archéologie des provinces romaines et paléochrétiennes, la philologie grecque et latine, l'histoire ancienne, l'égyptologie, l'histoire des religions antiques, les langues et les civilisations de la Mésopotamie ainsi que l'histoire de l'art.

Objectifs d'apprentissage

Les enseignements doivent assurer une formation structurée en archéologie classique (méthodes de travail, y compris les techniques de fouille, connaissance de la culture matérielle, de l'histoire de l'art antique etc.), avec des ouvertures sur d'autres domaines avoisinants, tout en dispensant une formation générale et une culture globale. Le Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, abrégé BA) offre une formation de base avec des connaissances générales des cultures concernées ainsi que des méthodes de travail et de recherche qui permettent de s'orienter par la suite sur une vaste gamme de métiers et d'activités, dans lesquels il est essentiel de savoir décrire et classer avec précision et concision les données d'un problème, analyser sa structure et ses caractéristiques avec clarté, définir son contexte et ainsi arriver à comprendre sa genèse et son importance. La Maîtrise universitaire (Master of Arts, abrégé MA) permet d'approfondir les connaissances de la culture matérielle et des méthodes de travail acquises au niveau du BA, de développer des prises de position et la critique scientifique, par le moyen d'études de sujets et de thématiques exemplaires, et de soumettre à l'examen les connaissances par la rédaction d'un mémoire de master. Les capacités acquises préparent aux études doctorales, nécessaires pour les étudiant-e-s qui envisagent une carrière académique.

Débouchés

En archéologie classique, la carrière universitaire offre un nombre très restreint de postes, non seulement en Suisse où des enseignements d'archéologie classique existent à Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, mais aussi à l'étranger où un certain nombre d'archéologues classiques formé-e-s en Suisse occupent à l'heure actuelle des chaires ou d'autres postes comme titulaires. L'autre filière, celle des musées, n'est pas plus facile à



atteindre, puisqu'il n'existe, en Suisse, que deux collections d'antiquités classiques importantes, celles de Bâle et de Genève, complétées par des collections universitaires, comme par exemple à Zurich. En revanche, l'enseignement secondaire offre une gamme de possibilités, à condition d'avoir pris en seconde branche une discipline enseignable (le latin, l'allemand ou l'anglais, par exemple ; la connaissance de plusieurs langues modernes est essentielle pour les études en sciences de l'antiquité, alors que la connaissance du latin et/ou du grec est souhaitable). D'autres postes accessibles aux archéologues classiques se trouvent dans le secteur public (administrations communales, cantonales et fédérales, en particulier dans le domaine des affaires culturelles, les services d'archéologie préventive etc.) ainsi que dans le secteur privé (maisons d'édition, fondations privées, médias etc.).

Disciplines connexes

Il est recommandé aux étudiant-e-s de choisir une de ces disciplines pour leur module à option.

Parmi les disciplines connexes on mentionnera par ordre alphabétique (principalement à l'UniGE) :

- Archéologie préhistorique et anthropologie
- Archéologie paléochrétienne et byzantine (UNIFR)
- Archéologie des provinces romaines (UNIL)
- Égyptologie et Copte
- Histoire ancienne
- Histoire de l'art
- Histoire des religions
- Langues et civilisations de la Mésopotamie
- Philologie grecque et latine

Enseignements et autres éléments des études (MA)

- CR-p : Cours principal.
- SE-a : Séminaire avancé. Analyse critique ; prise de position personnelle argumentée. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré peuvent être demandés.
- CS-thém : Cours-séminaire thématique sur une discipline complémentaire en archéologie classique (Archéologie chrétienne et médiévale - introduction à l'archéologie de terrain ; numismatique ; droit de l'archéologie et des musées ; archéologie égéenne, etc.) **ou** cours sur la méthodologie de la recherche en archéologie, dispensé dans le cadre du BA en archéologie préhistorique et anthropologie à la Faculté des sciences.
- SE-mém : Séminaire pour mémorant-e-s (tous les 15 jours pendant les semestres)
- SE-doc : Séminaire pour doctorant-e-s (d'habitude une fois par mois pendant les semestres)
- Stage archéologique : Stage de fouilles (6 crédits ECTS par 180 heures) ; stage dans un musée (de préférence dans le Musée d'art et d'histoire MAH ou dans une autre collection archéologique) (6 crédits ECTS par 180 heures). Pour la validation du stage, un rapport de stage (au minimum 3 p. dactylographiées), signé par le responsable du stage, doit être présenté.



NB. Il est possible de combiner le stage archéologique et le stage d'insertion professionnelle.

Stage d'insertion professionnelle :

Stage de fouilles (6 crédits ECTS par 180h) ; stage dans un musée (de préférence dans le Musée d'art et d'histoire MAH ou dans une autre collection archéologique) (6 crédits ECTS par 180h). D'autres stages d'insertion professionnelle (p.ex. dans une maison d'édition, une fondation privée, un archive, un atelier de restauration etc.) (6 crédits ECTS par 180h) peuvent être proposés et sont soumis à l'approbation du professeur d'archéologie classique.

Pour la validation du stage, un rapport de stage (au minimum 3 p. dactylographiées), signé par le responsable du stage, doit être présenté.

NB. Il est possible de combiner le stage archéologique et le stage d'insertion professionnelle.

Mémoire :

Le mémoire, sur un thème choisi en accord avec le directeur ou la directrice de l'unité et, suivant le sujet, un-e des enseignant-e-s, comprend un maximum de 60 pages dactylographiées (env. 120'000 signes), sans compter la bibliographie. Sa soutenance (environ 60 minutes) fait partie de son évaluation.

Voyages d'études :

Selon les possibilités de financement, les voyages d'études sont destinés à la visite de collections et de musées ou de sites archéologiques. La participation demande une contribution active dans un séminaire destiné à la préparation du voyage et/ou durant le voyage.

Conférences :

La participation aux conférences organisées par l'unité d'archéologie classique et par d'autres unités du Département des sciences de l'antiquité est vivement recommandée.

Evaluation

Chaque module fait objet d'une évaluation notée.

Les examens (MA1 et MA3) se font, en principe, à la fin du cours, au plus tard deux semestres après la fin de l'année académique concernée (cette règle est suspendue pour les étudiant-e-s répétant un examen, ainsi que pour des raisons médicales). Les modalités d'évaluation des autres modules sont soit définies par le présent plan d'études, soit énoncées par l'enseignant-e au début de l'année.

Certains modules demandent l'obtention d'une attestation de participation au séminaire ou un rapport de stage pour leur validation. Les modalités pour l'obtention de cette attestation sont définies soit dans le présent plan d'études, soit par l'enseignant-e en début d'année.



Schéma modulaire

	Module	
I	MA1	Ens. : CR-p ; stage archéologique Evaluation: examen écrit (4h) / rapport de stage
	MA2	Ens. : SE-a ; stage d'insertion professionnelle ou SE- thém. Evaluation: exposé noté / rapport de stage ou att.
II	MA3	Ens. : CR-p ; SE-a Evaluation: Examen oral (1h) / att.
		Mémoire



MAITRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Conditions d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.
- La connaissance du grec et/ou du latin est obligatoire au niveau du MA. Les étudiant-e-s qui n'ont fait ni latin ni grec pour leur maturité, devront présenter une attestation d'initiation à l'une de ces deux langues avant de pouvoir amorcer leurs études de MA.

Module MA1	Archéologie classique avancée 1	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module MA1a	Archéologie classique avancée 1a	6 crédits
Description	Cours principal.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Année de CR, Cours principal.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur le cours.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Demi-module MA1b	Stage	6 crédits
Description	Stage archéologique. Stage de fouilles (6 crédits ECTS par 180h) ; stage dans un musée (de préférence dans le Musée d'art et d'histoire MAH ou dans une autre collection archéologique) (6 crédits ECTS par 180h).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	Pour la validation du stage, un rapport de stage (au minimum 3 p. dactylographiées), signé par le responsable du stage, doit être présenté.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est possible de combiner le stage archéologique MA1b et le stage d'insertion professionnelle MA2b'.	

Module MA2	Archéologie classique avancée 2	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module MA2a	Archéologie classique avancée 2a	6 crédits
Description	Séminaire avancé. Analyse critique ; prise de position personnelle argumentée. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré peuvent être demandés.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Séminaire avancé	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Exposé noté (oral ou par écrit) dans le cadre du séminaire	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Demi-module MA2b	Archéologie classique avancée 2b OU stage	6 crédits
-----------------------------	--	------------------

AU CHOIX :

Demi module MA2b	Archéologie classique avancée 2b	6 crédits
Description	Séminaire thématique : Participation au cours-séminaire thématique sur une discipline complémentaire en archéologie classique (Archéologie chrétienne et médiévale - introduction à l'archéologie de terrain; numismatique ; droit de l'archéologie et des musées ; archéologie égéenne, etc.).	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Séminaire thématique. 	
Attestation(s)	Les modalités pour l'obtention de l'attestation pour le séminaire thématique sont énoncées par l'enseignant-e en début d'année.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

Demi-module MA2b'	Stage	6 crédits
Description	Stage d'insertion professionnelle : Stage de fouilles (6 crédits ECTS par 180h) ; stage dans un musée (de préférence dans le Musée d'art et d'histoire MAH ou dans une autre collection archéologique) (6 crédits ECTS par 180h) ; stage dans une maison d'édition (6 crédits ECTS par 180h). D'autres stages d'insertion professionnelle (p.ex. dans l'administration cantonale, dans un archive, un atelier de restauration etc.) peuvent être proposés et sont soumis à l'approbation du professeur d'archéologie classique.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	Pour la validation du stage, un rapport de stage (au minimum 3 p. dactylographiées), signé par le responsable du stage, doit être présenté	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Il est possible de combiner le stage archéologique MA1b et le stage d'insertion professionnelle MA2b'.	



Module MA3	Archéologie classique avancée 3	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module MA3a	Archéologie classique avancé 3a	6 crédits
Description	Cours principal.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CR, Cours principal. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral de 60min sur trois sujets à définir au préalable avec l'examinateur.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module MA3b	Archéologie classique avancé 3b	6 crédits
Description	Séminaire avancé. Analyse critique ; prise de position personnelle argumentée. Un résumé par écrit et une synthèse sous forme d'un travail structuré peuvent être demandés.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Séminaire avancé. 	
Attestation(s)	Les modalités pour l'obtention de l'attestation sont définies par l'enseignant-e en début de l'enseignement.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Mémoire	30 crédits
Description	Le mémoire, sur un thème choisi d'entente avec le directeur ou la directrice de l'unité et, suivant le sujet, un-e des enseignant-e-s, comprend un maximum de 60 pages dactylographiées (env. 120'000 signes), sans compter la bibliographie.
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h tous les 15 jours pendant les semestres de séminaire (SE).
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.



Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre.



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Archéologie classique 1	12 crédits
Module BA3	Archéologie classique 3	12 crédits
Module BA4	Archéologie classique 4	12 crédits
Module BA5	Archéologie classique 5	12 crédits
Module MA1	Archéologie classique avancée 1	12 crédits
Module MA2	Archéologie classique avancée 2	12 crédits
Module MA3	Archéologie classique avancée 3	12 crédits